



# Bilan d'Activités 2020



**Udccas**  
Union Départementale  
des Centres Communaux d'Action Sociale  
d'Ille-et-Vilaine

# SOMMAIRE

## **I - Présentation de l'Union Départementale des CCAS et CIAS d'Ille-et-Vilaine ..... 3**

<b>1.1. Rôle de l'Union Départementale des CCAS et CIAS d'Ille-et-Vilaine .....</b>	<b>3</b>
<b>1.2. Composition.....</b>	<b>3</b>
a) Adhérents.....	3
b) Evolution du nombre de CCAS/CIAS adhérents à l'UDCCAS 35 depuis 2013. ....	6
c) Evolution de la suppression des CCAS suite à la Loi NOTRe .....	10
d) Les instances statutaires.....	11
e) Le poste de permanent.....	14
f) Le Budget 2020 .....	15

## **II - Les actions ..... 16**

<b>2.1. Estimation de la répartition des activités UDCCAS 35 en 2020.....</b>	<b>17</b>
<b>2.2. L'activité UDCCAS 35 hors COVID-19. ....</b>	<b>18</b>
a) L'UNCCAS.....	19
b) Le Département d'Ille-et-Vilaine .....	20
c) La Région Bretagne.....	21
d) Partenariats et réunions de travail et d'information .....	22
e) PLAtforme Territoriale d'Observations Sanitaire et Sociale (PLATOSS) .....	23
f) Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP).....	23
g) UDCCAS 35 : réunions UDCCAS 35, Rencontres individuelles CCAS/CIAS, gestion de l'association.....	24
<b>2.3. L'activité UDCCAS 35 au cœur de la crise sanitaire COVID-19 .....</b>	<b>25</b>
a) Préparation et délivrance des dotations d'Equipements de Protection Individuelle (EPI).....	25
b) Communication et outils réalisés et transmis durant la crise sanitaire .....	29
<b>2.4. Communication.....</b>	<b>30</b>
a) Drive UDCCAS 35 .....	30
b) Newsletter trimestrielle .....	31

# I - Présentation de l'Union Départementale des CCAS et CIAS d'Ille-et-Vilaine

## 1.1. Rôle de l'Union Départementale des CCAS et CIAS d'Ille-et-Vilaine

L'Union Départementale des CCAS et CIAS (UDCCAS) est une association - loi 1901 - d'élus qui a été créée le 20 décembre 2002 (déclaration en Préfecture). Elle est le représentant local des CCAS et CIAS membres de l'Union Nationale des CCAS et CIAS (UNCCAS). Ces deux Unions sont complémentaires dans leurs actions pour accompagner élus et administrateurs nommés, ainsi que les professionnels communaux de l'action sociale. Elles sont liées par leurs statuts.

Comme mentionné dans ses statuts, l'UDCCAS 35 est un moyen d'action politique et technique à l'échelle départementale, au service de l'action sociale communale et intercommunale.

Elle assure ainsi la coordination de proximité, l'animation et la mise en réseau des adhérents de l'UNCCAS au plan départemental afin de conforter leur développement et leur implication dans les politiques publiques de développement social, par une solidarité et une représentation locales identifiées et reconnues. L'UDCCAS 35 est un outil de lutte contre l'isolement des élus et agents de l'action sociale.

Elle a notamment pour missions de structurer et animer le réseau local afin de favoriser les échanges d'expériences, la diffusion d'informations et la sensibilisation aux nouveaux enjeux de l'action sociale, de représenter les CCAS et CIAS auprès des acteurs locaux ; ces derniers bénéficiant en retour d'un interlocuteur unique qui puisse être relais auprès des CCAS et CIAS adhérents.

## 1.2. Composition

### *a) Adhérents*

Au 31 décembre 2020, l'UDCCAS 35 comptait 73 adhérents dont 71 CCAS et 2 CIAS. Cela représente 87 communes (dont 16 sont couvertes par l'intermédiaire de leur CIAS, parmi lesquelles Liffré qui est également adhérente par le biais de son CCAS – comptabilisée une seule fois), soit 26,1% des communes du département.

En termes de population, la représentation est d'un peu plus de **66%**, ce qui correspond à **715 317** habitants. La population Bretonne s'élève, quant à elle, à **1 082 073** habitants en 2020.

#### **Au 31 décembre 2020, nous constatons que :**

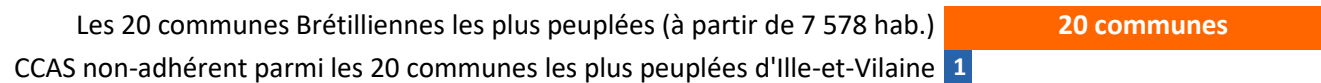
- **73** CCAS et CIAS adhèrent à l'UDCCAS 35 (71 CCAS et 2 CIAS) ;
- **26,1%** des communes adhèrent à l'UDCCAS 35 par le biais de leur CCAS ou CIAS (CIAS Liffré Cormier Communauté avec 9 communes et CIAS à l'Ouest de Rennes avec 7 communes) ;
- **29,4%** des CCAS et CIAS Bretonnes adhèrent à l'UDCCAS 35 (248 CCAS/CIAS) soit près d'1/3 des CCAS/CIAS adhèrent à l'UDCCAS 35;
- **77,8%** des communes de plus de 3 500 habitants (72 communes de plus de 3 500 habitants sur le 35) sont adhérentes à l'UDCCAS 35 par le biais de leur CCAS ou CIAS ;
- L'UDCCAS 35 couvre un peu plus **66%** de la population Bretonne.

*Adhérents UDCCAS 35 en 2020 par strate*

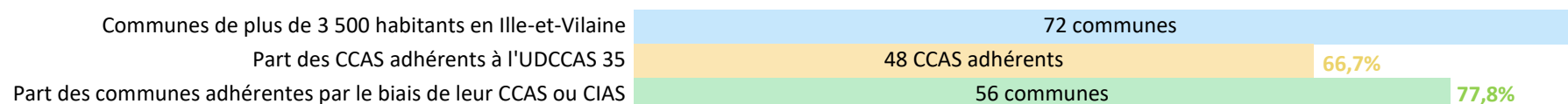
Nombre d'habitants	Nombre de CCAS	Nombre de CCAS adhérents en 2020	% adhérents par rapport au nombre de CCAS	Nombre de communes couvertes par l'UDCCAS 35 (CCAS/CIAS)
Moins de 1 500 hab.	94	9	9,6%	10
De 1 501 à 3 500 hab.	85	16	18,8%	23
De 3 501 à 5 500 hab.	34	16	47%	21
De 5 501 à 7 500 hab.	12	11	91,7%	12
De 7 501 à 9 500 hab.	6	6	100%	8
De 9 501 à 11 500 hab.	6	5	83,3%	5
De 11 501 à 13 500 hab.	2	2	100%	2
De 13 501 à 20 000 hab.	3	3	100%	3
De 20 001 à 50 000 hab.	2	2	100%	2
Plus de 50 000 hab.	1	1	100%	1
<b>Total</b>	<b>245</b>	<b>71</b>		<b>87</b>

Au 31 décembre 2020, un seul CCAS n'est pas adhérent parmi les 20 communes Bretiliennes les plus peuplées.

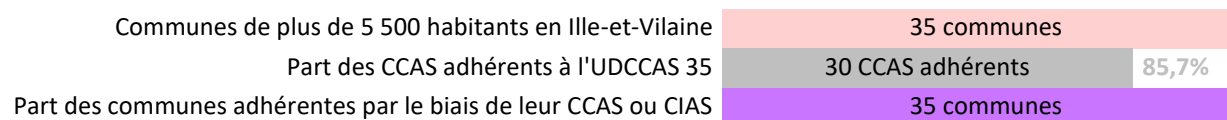
### Part des non-adhérents parmi les 20 communes les plus peuplées d'Ille-et-Vilaine



### Part des adhérents parmi les communes Bretiliennes de plus de 3 500 habitants



### Part des adhérents parmi les communes Bretiliennes de plus de 5 500 habitants



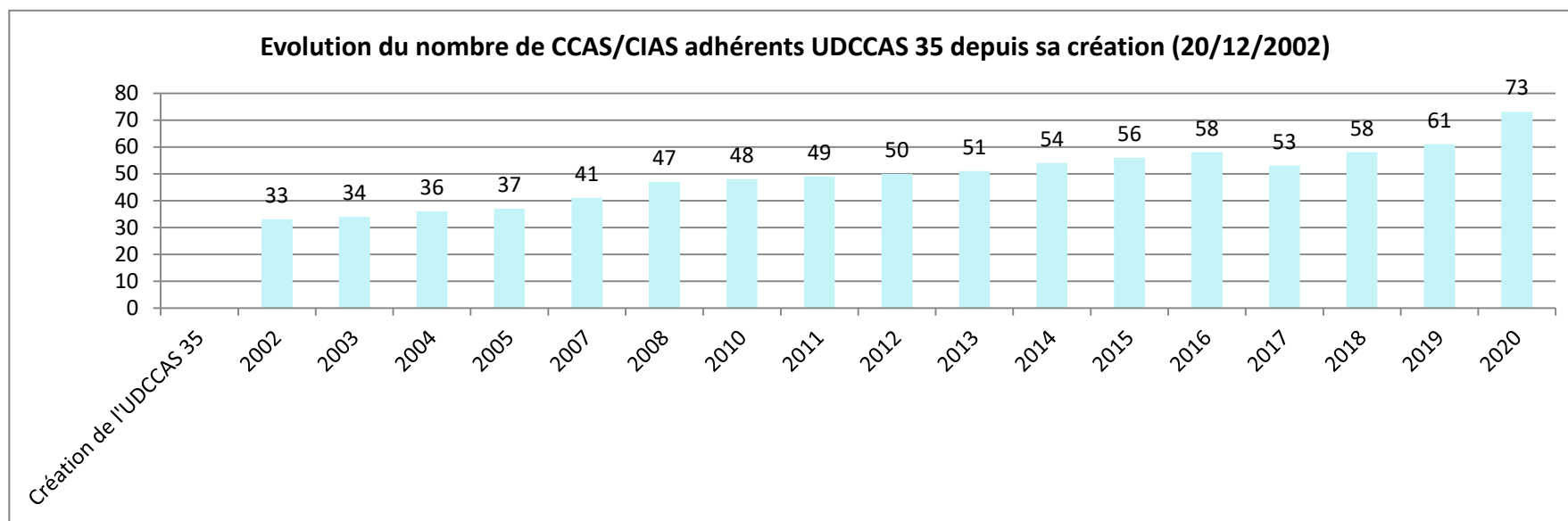
<b>Part des SAAD publics adhérents UDCCAS 35</b>	
<b>Au 31/12/2020</b>	
<b>TOTAL SAAD gérés par un CCAS/CIAS dans le 35</b>	<b>32</b>
<b>TOTAL SAAD CCAS/CIAS adhérents UDCCAS 35</b>	<b>29</b>
<b>Part des SAAD CCAS/CIAS du 35 adhérents à l'UDCCAS 35</b>	<b>90,6%</b>

**b) Evolution du nombre de CCAS/CIAS adhérents à l'UDCCAS 35 depuis 2013.**

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de CCAS et CIAS adhérents à l'UDCCAS	53	55	54	58	53	58	61	73
Nombre de communes couvertes	63	64	64	72	67	72	74	87
Part des communes Brétilliennes couvertes par l'UDCCAS 35 (via leur CCAS ou CIAS)	17,8%	18,1%	18,1%	20,4%	19,4%	21,6%	22,2%	26,1%
Part de la population couverte (réf. INSEE au 01/01/2019 : 1 051 779 hab. en Ille-et-Vilaine)		61,4%	61,2%	64%	62,6%	63,8%	64%	66,1%

A noter : 333 communes en Ille-et-Vilaine au 01/01/2021 (source : INSEE)

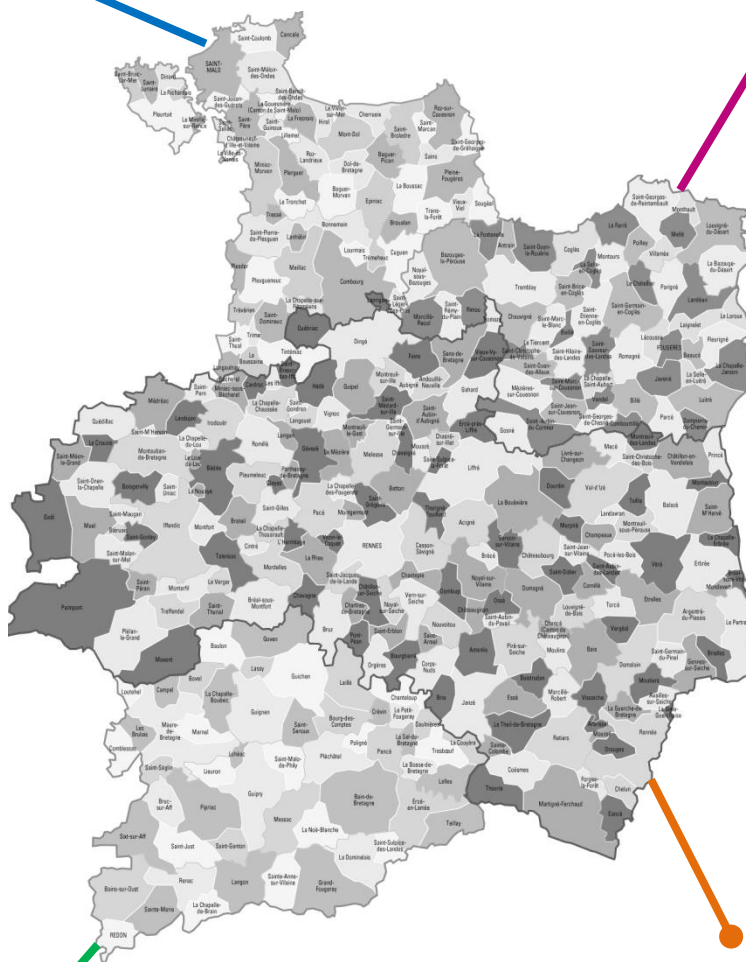
Depuis la loi NOTRe, 248 CCAS et CIAS existent en Ille-et-Vilaine (source : Préfecture)



# Quelques changements au 01/01/2021 suite à la Loi NOTRe

355 communes historiques  
**333** communes au  
01/01/2021  
(communes-nouvelles)

206 communes historiques  
de -1 500 hab.  
**175** communes  
de -1 500 hab. au  
01/01/2021



**248** CCAS et CIAS  
sur le 35 au  
01/01/2021

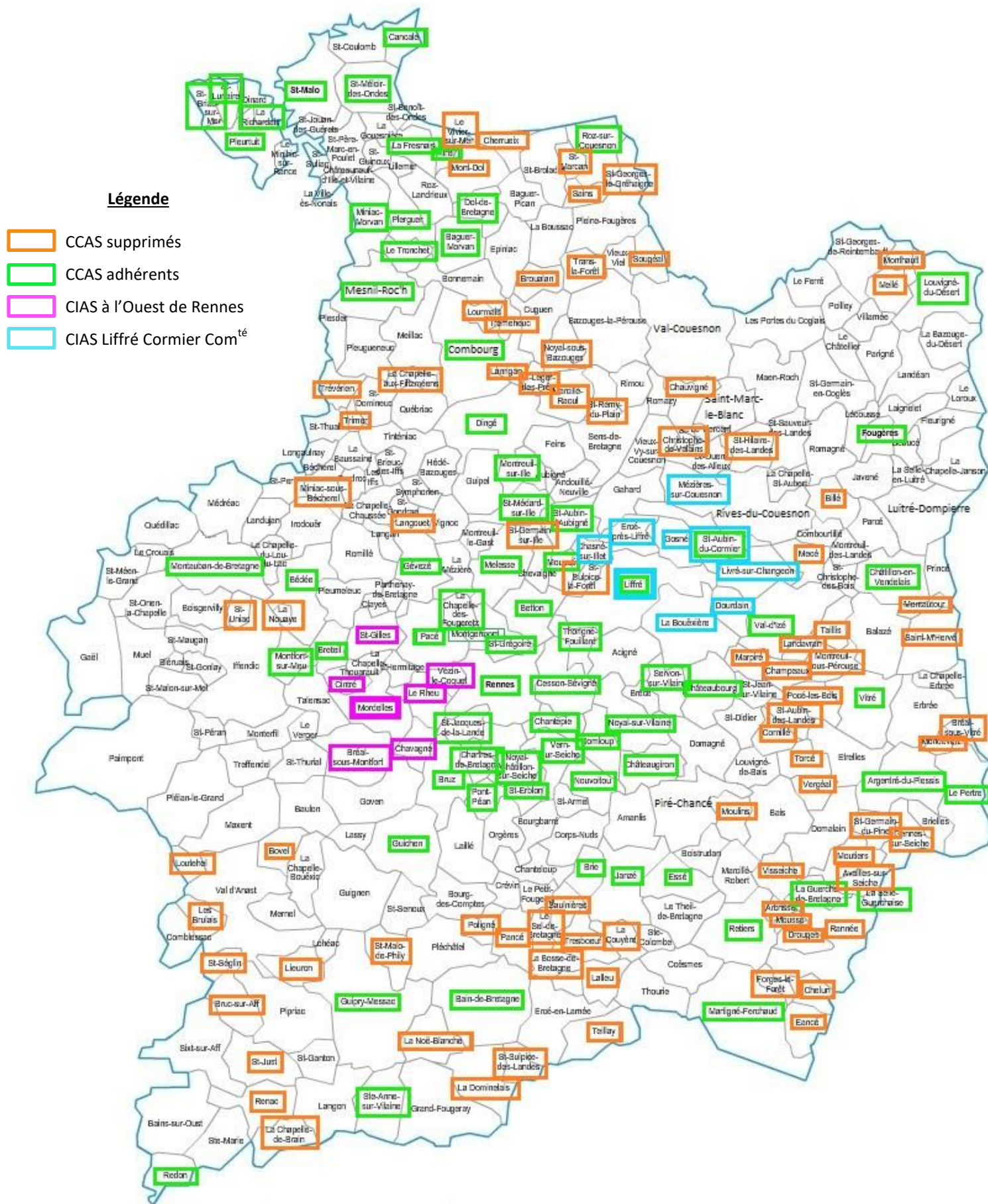
**81** CCAS supprimés  
suite à la Loi NOTRe

Parmi les 175 communes  
de -1500 habitants,  
**46,3%** ont supprimé leur  
CCAS



# Carte d'Ille-et-Vilaine

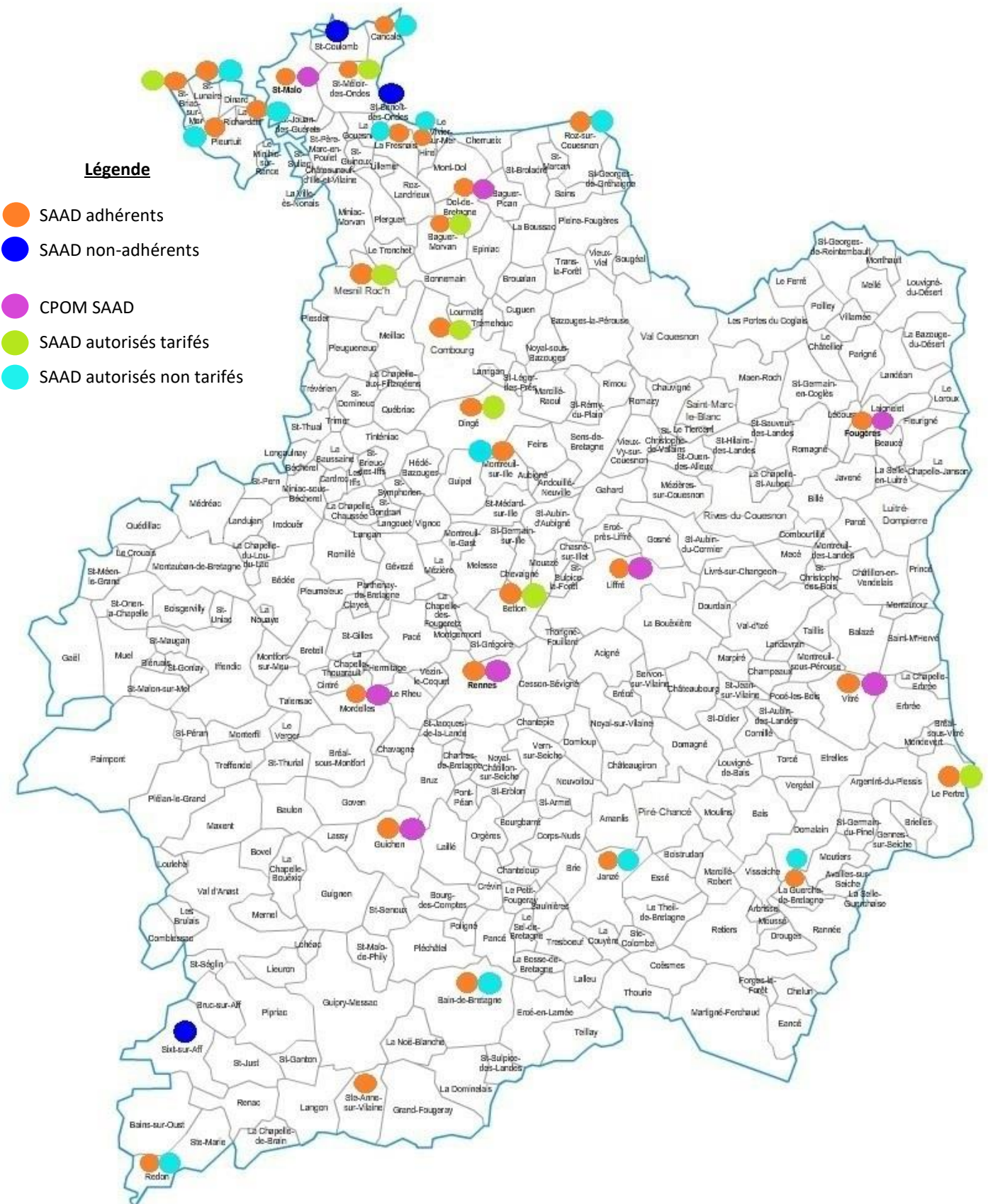
## CCAS/CIAS adhérents UDCCAS 35 et CCAS supprimés au 31/12/2020





# Carte d'Ille-et-Vilaine

## SAAD publics : typologies et adhérents au 31/12/2020

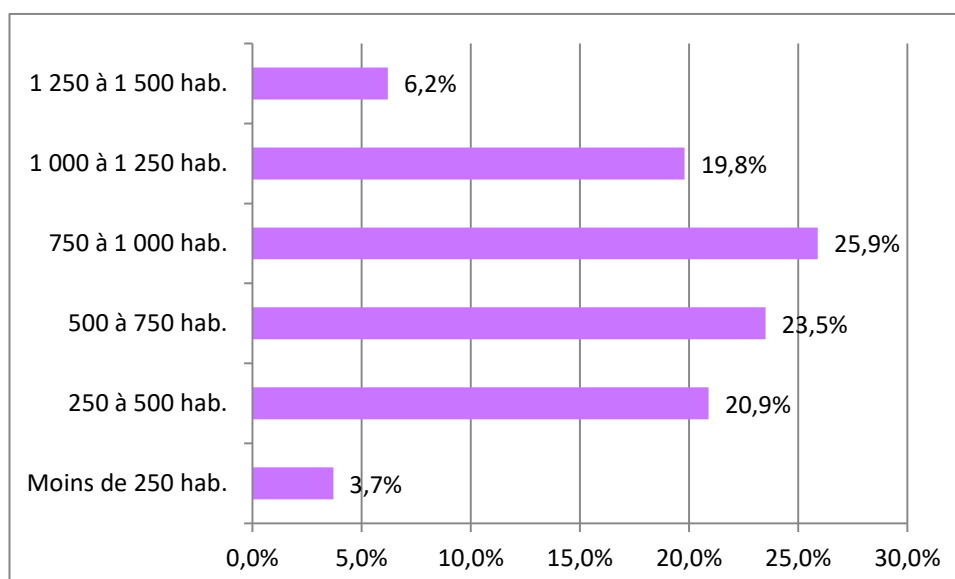


### c) Evolution de la suppression des CCAS suite à la Loi NOTRe

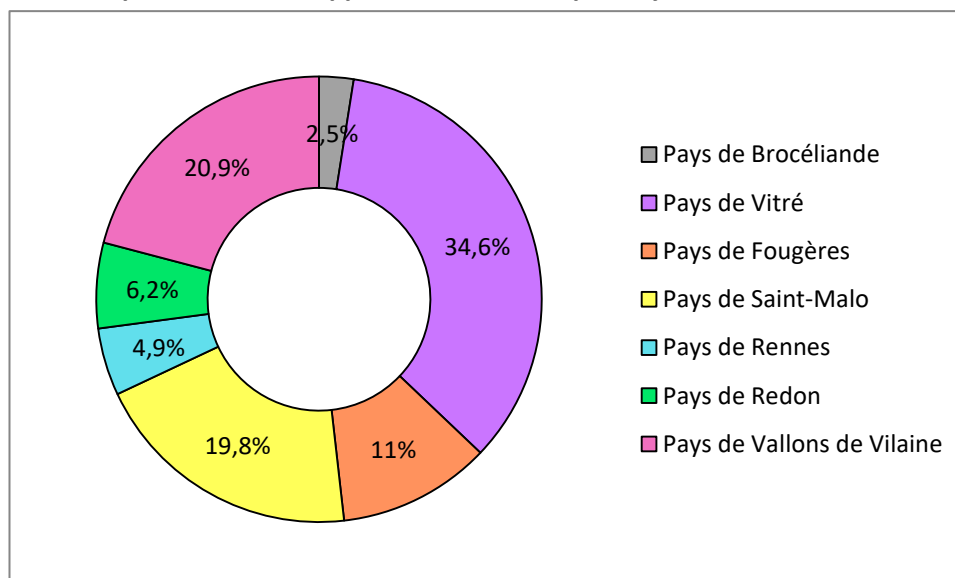
(Sources : Préfecture et DRFiP – Chiffres au 01/01/2021)

Strate	Nombre communes (moins de 1500 hab.)	CCAS supprimés	Evolution des suppressions par rapport à 2019	Part CCAS supprimés par rapport à leur strate	Part des CCAS supprimés par rapport au total
Moins de 250 hab.	6	3	=	50%	3,7%
250 à 500 hab.	34	17	↑ (+ 2)	50%	20,9%
500 à 750 hab.	39	19	↑ (+ 1)	48,7%	23,5%
750 à 1 000 hab.	34	21	↑ (+ 7)	61,8%	25,9%
1 000 à 1 250 hab.	37	16	↑ (+ 1)	43,2%	19,8%
1 250 à 1 500 hab.	25	5	↑ (+ 1)	20%	6,2%
<b>Total</b>	<b>175</b>	<b>81</b>	<b>+12</b>		<b>100%</b>

**Suppression CCAS par strate communale au 01/01/2021**



**Répartition de la suppression des CCAS par Pays au 01/01/2021**



#### **d) Les instances statutaires**

L'Union Départementale des CCAS et CIAS est une association. A ce titre, elle est régie par des instances décisionnaires : le Bureau, le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale. Ces instances animent l'Union Départementale.

Les administrateurs de l'UDCCAS 35 sont des membres de CCAS (élus ou membres nommés), mais historiquement, la majorité sont élus et Vice-présidents de CCAS ou CIAS Brétiliens adhérents. Ils assurent la responsabilité du fonctionnement pour la durée du mandat municipal et jusqu'au renouvellement du Conseil d'Administration en Assemblée Générale ; le renouvellement se faisant dans les mois suivants les élections municipales, après installation des CCAS/CIAS.

##### **→ L'Assemblée Générale**

L'Assemblée Générale est composée de l'ensemble des adhérents de l'UDCCAS 35 à jour de leur cotisation départementale.

En 2020, l'UDCCAS 35 a organisé une Assemblée Générale Ordinaire en date du 22 septembre 2020 à Saint-Jacques-de-la-Lande. L'ordre du jour de cette Assemblée Générale Ordinaire était la présentation du bilan d'activités et du bilan financier 2019, précédée d'un temps de présentation sous forme de "pitches". Habituellement l'Assemblée Générale débute par une présentation d'un dispositif, d'une association, etc. mais 2020 marque le début d'un nouveau mandat, les Administrateurs du mandat 2014-2020 ont souhaité aborder certaines actions phares du mandat 2014-2020 sous forme de "pitches" (interventions courtes : 5 minutes). Trois Élués et un Directeur ont donc pris la parole sur les sujets suivants :

- Madame Martine DOUDARD, Vice-présidente du CCAS de Betton (mandat 2014-2020) est intervenue sur le sujet des Gens du Voyage et du SDAHGV (Schéma Départemental de l'Accueil et l'Habitat des Gens du Voyage).
- Madame Isabelle ROLLAND, Vice-présidente du CCAS de Retiers (mandat 2014-2020 et mandat 2020-2026) est intervenue sur le sujet de l'aide à l'accès à une complémentaire santé pour les habitants ("Mutuelle Communale").
- Madame Catherine PAROUX, Vice-Présidente du CCAS de Saint-Pierre-de-Plesguen (mandat 2014-2020) ; Maire déléguée de Saint-Pierre-de-Plesguen (commune-nouvelle de Mesnil-Roc'h) et délégation action sociale (mandat 2020-2026) est intervenue sur le projet de télégestion.
- Monsieur Yann AUDRAIN, Directeur du CCAS de Saint-Malo, est intervenu sur l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS).

##### **→ Le Conseil d'Administration**

**Il se compose de 20 membres entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 22 septembre 2020 :**

- Frédéric BOURCIER - CCAS de Rennes (221 272 hab.)
- Annie BOUSSEAU - CCAS de La Guerche-de-Bretagne (4 419 hab.)
- Anne CHARLOT - CCAS de Vitré (18 378 hab.)
- Pierrette COEURET - CCAS de Saint-Jacques-de-la-Lande (12 759 hab.)
- Marie-Joséphine COSTARD - CCAS de Montreuil-sur-Ille (2 338 hab.)

- Françoise CUIP - CCAS de Liffré (7 506 hab.)
- Martine DOUDARD - CCAS de Betton (11 198 hab.)
- Yohann HEDIN - CCAS de Pleurtuit (6 750 hab.)
- Lisiane HUET - CCAS de Val d'Izé (2 651 hab.)
- Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD - CCAS de La Selle-Guerchaise (168 hab.)
- Martine LEBRUN - CCAS de Chantepie (10 766 hab.)
- Jacqueline LECUYER - CCAS de La Richardais (2 357 hab.)
- Jacky LEMOIGNE - CCAS de Fougères (21 064 hab.)
- Nathalie LEVILLAIN - CCAS de Saint-Malo (47 318 hab.)
- Catherine PAROUX - CCAS de Mesnil-Roc'h (4 306 hab.)
- Alain PITON - CIAS à l'Ouest de Rennes (38 158 hab.)
- Thérèse PLANCHENAU - CCAS de Guipry-Messac (7 044 hab.)
- Marylène QUEVERT - CCAS de Combourg (6 010 hab.)
- Isabelle ROLLAND - CCAS de Retiers (4 373 hab.)
- Monique SOCKATH - CCAS d'Argentré-du-Plessis (4 428 hab.)

**A partir du 22 septembre 2020, le Conseil d'Administration de l'UDCCAS 35 est renouvelé à la suite de l'Assemblée Générale et compte 18 membres :**

- Jean-Yves BESNARD - CCAS de Vitré (18 378 hab.)
- Katia BONNANT - CCAS de La Guerche-de-Bretagne (4 419 hab.)
- Serge BOUDET - CCAS de Fougères (21 064 hab.)
- Muriel CARUHEL - CCAS de Saint-Lunaire (2 367 hab.)
- Chantale CORBEAU - CCAS de Plerguer (2 644 hab.)
- Lisiane HUET - CCAS de Val d'Izé (2 651 hab.)
- Anne JOULAIN - CCAS de Janzé (8 441 hab.)
- Régine LEFEUVRE - CCAS de Bédée (4 379 hab.)
- Frédéric MIGNON - CCAS de Betton (11 198 hab.)
- Henri NICOLLE - CCAS de Noyal-Châtillon-sur-Seiche (7 035 hab.)
- Cécile PAPILLION - CCAS de Rennes (221 272 hab.)
- Catherine PAROUX - CCAS de Mesnil-Roc'h (4 306 hab.)
- Sophie PIROT-LEPRIZÉ - CCAS de Saint-Malo (47 318 hab.)
- Alain PITON - CIAS à l'Ouest de Rennes (38 158 hab.)
- Martine PRIOUL - CCAS de Miniac-Morvan (3 930 hab.)
- Isabelle ROLLAND - CCAS de Retiers (4 373 hab.)
- Luc SIMON - CCAS de Saint-Jacques-de-la-Lande (12 759 hab.)
- Monique SOCKATH - CCAS d'Argentré-du-Plessis (4 428 hab.)

Au vu des difficultés de mobilisation des Administrateurs de l'UDCCAS 35, il a été décidé – pour la fin du mandat (2019-2020) – de fusionner les réunions de Bureau et celles du Conseil d'Administration pour n'en faire qu'une. Du 1<sup>er</sup> janvier au 22 septembre 2020, les réunions de Bureau et Conseil d'Administration ont été fusionnées. Mais, à compter du 22 septembre 2020, les réunions sont mises en place de façon plus classique.

## Réunions de Bureau-Conseil d'Administration entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 22 septembre 2020

### Bureau-CA du 17/01/2020

- **Finances** : Budget Prévisionnel 2020 ; Point sur les cotisations 2019 ; Point sur l'appel à cotisation 2020 ;
- **Actualités** : Préparation AG 2020 ; Point sur les groupes et réunions de travail ;
- **Vie de l'UDCCAS** : Renouvellement Convention Département/UDCCAS 35 ; Convention UNCCAS/CNSA ;
- **Questions et informations diverses.**

### Bureau-CA du 06/03/2020

- **Finances** : Budget Prévisionnel 2020.
- **Actualités** : Point sur l'outil PLATOSS ; Point sur la Charte d'échanges d'informations, point sur la convention avec le Département 35 et PRECOM OBSEQUES.
- **Vie de l'UDCCAS** : Préparation de l'AG 2020 ;
- **Questions et informations diverses.**

### Bureau-CA du 24/04/2020 (visioconférence)

- **Actualités** : Nouveaux adhérents ; Proposition d'une enquête "1er bilan crise COVID-19" à destination des CCAS/CIAS
- **Vie de l'UDCCAS** : Questions à relayer à l'UNCCAS concernant le fonctionnement des CCAS/CIAS et le fonctionnement de l'UNCCAS en cette période ; Proposition d'un point de situation au Département 35 sur l'activité de l'UDCCAS 35.
- **Questions et informations diverses.**

### Bureau-CA du 12/06/2020

- **Actualités** : Questionnaire "1<sup>er</sup> Bilan Crise sanitaire COVID-19" (CCAS/CIAS) ; Cellules Territoriales / Locales d'Appui à l'isolement (CTAI/CLAI) portées par la Préfecture et les sous-Préfectures pour isoler des patients COVID hors domicile.
- **Finances** : Bilan financier 2019.
- **Vie de l'UDCCAS** : Courrier de mise à jour des représentants CCAS/CIAS aux instances de l'UDCCAS 35 ; Courrier sur l'activité de l'UDCCAS 35 au Département 35 ; activités de l'UDCCAS 35 depuis le 24 avril 2020 ; Préparation AG.
- **Questions et informations diverses.**

## Réunions de Bureau et de Conseil d'Administration à partir du 22 septembre 2020

### Bureau du 30/09/2020

- **Actualités** : ABS (Analyse des Besoins Sociaux) ; Convention CNSA/UNCCAS ; Charte de partenariat Département d'Ille-et-Vilaine, PRECOM OBSEQUES et UDCCAS 35 dans le cadre des obsèques dignes et sépultures décentes pour des personnes isolées et/ou aux ressources insuffisantes.
- **Vie de l'UDCCAS** : Révision des statuts UDCCAS 35 ; démarches administratives (Préfecture, Banque) ; Modification du Siège Social ; mise en place de commissions éventuelles ; remboursement de frais.
- **Questions & informations diverses.**

### Bureau du 01/12/2020

- **Actualités** : Retours rencontres CAF et UDAF ; Projet de charte de coopération partenariale entre le Département d'Ille et Vilaine, les associations de solidarité et de lutte contre les exclusions et l'UDCCAS 35.
- **Vie de l'UDCCAS** : Révision des cotisations UDCCAS 35 ; Demande quote-part UNCCAS 2020 et suites à donner au courrier envoyé à l'UNCCAS ; Problématique des EPI pour les SAAD ; Demande subvention Fonds d'appui association (CD 35) ; Assurance pour l'UDCCAS 35 ; organisation temps de travail salariée ; groupe de travail : sujets à prioriser ; Chèque-cadeaux ; Retour de la rencontre avec CER France
- **Questions & informations diverses.**

### CA du 22/09/2020 (post-AG)

- Election des membres du Bureau UDCCAS 35 (mandat 2020-2026)

### CA du 26/10/2020

- **Actualités** : ABS (Analyse des Besoins Sociaux) ; Convention CNSA/UNCCAS : actions en direction des SAAD ; Charte de partenariat Département d'Ille-et-Vilaine, PRECOM OBSEQUES (entreprise gérant la rubrique nécrologique de *Ouest-France*) et UDCCAS 35 dans le cadre des obsèques dignes et sépultures décentes pour des personnes isolées et/ou aux ressources insuffisantes.
- **Vie de l'UDCCAS** : Révision des Statuts UDCCAS 35 ; démarches administratives (Préfecture, Banque) ; Modification du Siège Social ; mise en place de commissions éventuelles ; remboursement de frais.
- **Questions & informations diverses**

→ **Le Bureau**

**Du 1<sup>er</sup> janvier au 22 septembre 2020, le Bureau est composé de 7 Administrateurs (mandat 2014-2020) :**

Présidente	Anne CHARLOT	CCAS de Vitré
Vice-présidents	Nathalie LEVILLAIN Jacky LEMOIGNE Frédéric BOURCIER	CCAS de Saint Malo CCAS de Fougères CCAS de Rennes
Secrétaire	Françoise CUPIF	CCAS de Liffré
Secrétaire-Adjointe	Isabelle ROLLAND	CCAS de Retiers
Trésorier	Jacky LEMOIGNE	CCAS de Fougères
Membre de droit	Catherine PAROUX	CCAS de Mesnil-Roc'h

**A compter du 22 septembre 2020 , le Bureau est composé de 7 Administrateurs (mandat 2020-2026) :**

Présidente	Isabelle ROLLAND	CCAS de Retiers
Vice-présidente	Martine PRIOUL	CCAS de Miniac-Morvan
Secrétaire	Katia BONNANT	CCAS de La Guerche-de-Bretagne
Secrétaire-Adjointe	Régine LEFEUVRE	CCAS de Bédée
Trésorier	Serge BOUDET	CCAS de Fougères
Trésorier-adjoint	Frédéric MIGNON	CCAS de Betton
Membre de droit	Catherine PAROUX	CCAS de Mesnil-Roc'h

***e) Le poste de permanent***

Depuis 2014, l'UDCCAS 35 salarie un permanent en CDI, à 28h/semaine, en emploi direct. La création du poste n'a pu se faire sans une participation financière des CCAS et CIAS adhérents (cotisation complémentaire à celle de l'UNCCAS). Depuis le 02 mai 2017, Bérengère TURMEL assure la coordination de l'UDCCAS 35 et est passée à temps complet au 1<sup>er</sup> janvier 2020.



La cotisation départementale demandée aux adhérents, permet à l'UDCCAS 35 de bénéficier de moyens humains et de temps pour dynamiser le réseau et mettre en place des actions en direction des adhérents : temps d'échanges et d'informations favorisant le partage d'expériences et d'outils, ainsi que l'interconnaissance des élus et techniciens des CCAS et CIAS.

Depuis 2017, le siège social de l'UDCCAS 35 est au 1, rue Saint-Louis à Vitré (au sein des locaux du CCAS de Vitré). L'adresse du siège social a été modifiée par les Administrateurs lors du Conseil d'Administration du 26 octobre 2020, dorénavant le siège de l'UDCCAS 35 se situe au :

12, rue Pasteur  
35240 Retiers

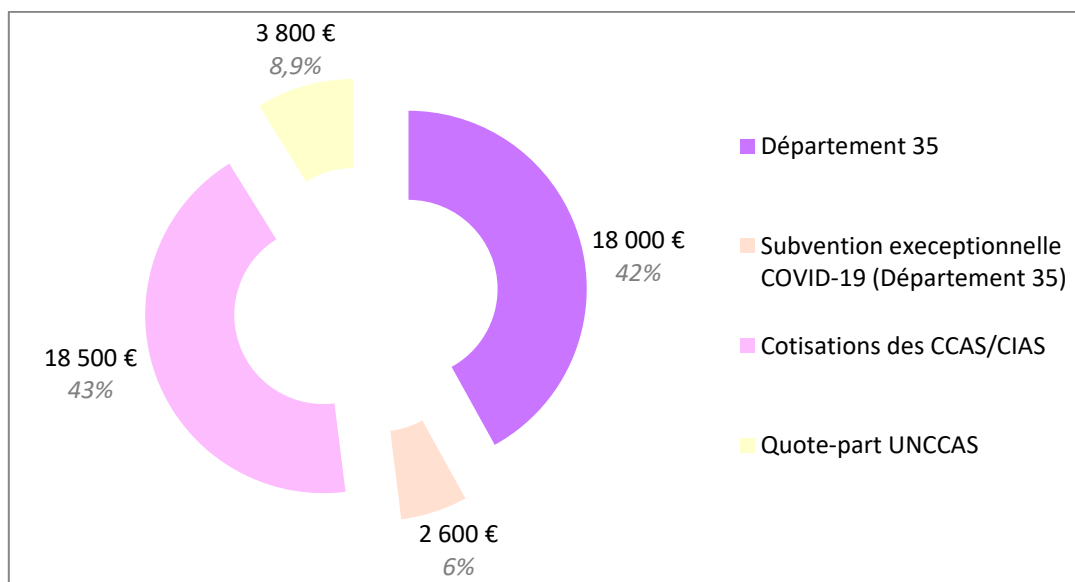
Aux côtés de la Présidence et des administrateurs, les activités de la coordinatrice sont multiples :

- Coordonner, développer et animer le réseau de l'UDCCAS 35
- Animer et participer aux groupes de travail
- Assurer la gestion administrative et financière de l'association
- Etre l'interface administrative entre les services partenaires et financeurs, et les élus du CA
- Représenter l'association dans les réunions techniques des partenaires
- Développer des outils de communication
- Participer au réseau UNCCAS

### **f) Le Budget 2020**

En 2020, les recettes atteignent un total de **42 900 €**.

#### **Répartition de la provenance des recettes 2020 (en €)**



## II - Les actions

L'Union Départementale des CCAS et CIAS vise à assurer une coordination de proximité aux adhérents de l'Union Nationale des CCAS et CIAS et à faciliter les échanges entre les adhérents afin qu'élus et professionnels en charge de l'action sociale se sentent moins isolés.

Elle apporte aux élus et techniciens :

- Un partage d'expériences
- Des informations régulières, complémentaires de celles de l'UNCCAS
- Des temps d'échanges et de sensibilisation autour de réunions thématiques
- Un réseau départemental au plus près du terrain
- Une banque d'expérience de l'action sociale locale

Le bilan d'activités 2020 est particulier car l'année 2020 a été traversée par une crise sanitaire importante. Habituellement, le bilan d'activités est présenté selon 2 grands axes :

- Perte d'Autonomie/Dépendance (Personnes Âgées et Personnes en situation de Handicap)
- Lutte contre les Exclusions

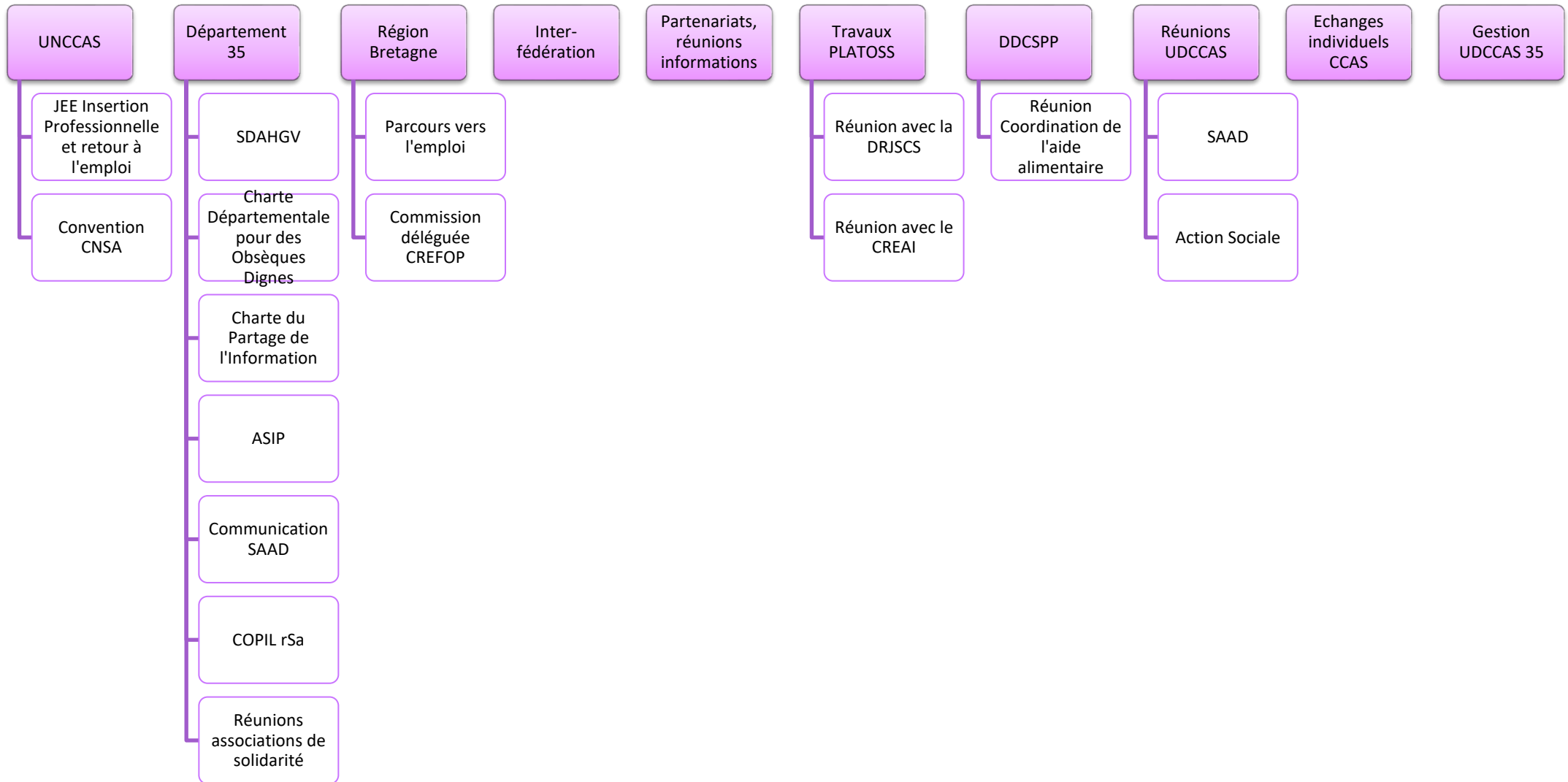
Le Bilan d'Activités 2020 est donc différent des bilans précédents et relate l'activité très spécifique de l'UDCCAS 35 durant la crise sanitaire qui a débuté en mars 2020. L'UDCCAS 35 a dû s'adapter au contexte et aux sollicitations et demandes que celles-ci émanent des CCAS/CIAS adhérents ou de partenaires.

## 2.1. Estimation de la répartition des activités UDCCAS 35 en 2020

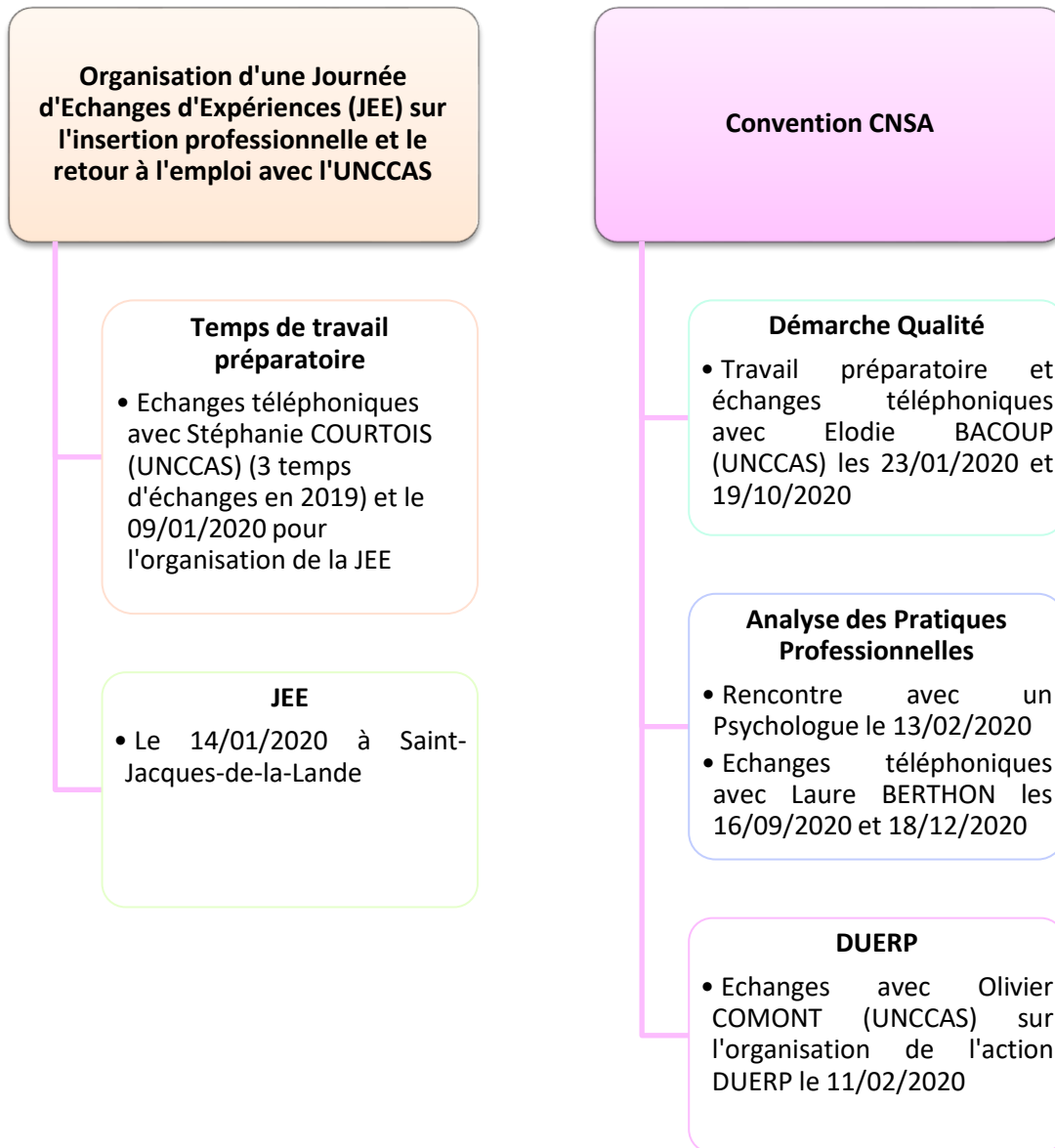
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	
Congés annuels / Récupération						Livraison masques SAAD			Préparation dotation masques SAAD			Communications téléphoniques							Quest° CCAS / CIAS		Répertoire aide alimentaire 35							Créat° doc.		33 Q? au réseau		Vie de l'UDCCAS ; suivi administratif et financier				RDV indiv. et coll. CCAS / CIAS	Réunions et échanges avec partenaires					UN / Inter- UD	Déplace- ments	E-mails							Travail préparatoire	

*Unité de temps : semaine*

## 2.2. L'activité UDCCAS 35 hors COVID-19.



## a) L'UNCCAS



→ La Journée d'Echanges d'Expérience sur l'Insertion Professionnelle et le Retour à l'Emploi<sup>1</sup> s'est déroulée le 14 janvier 2020 à Jacques-de-la-Lande et a regroupé 9 CCAS, l'UNCCAS, l'UDCCAS 35, le GIP AGV 35.



<sup>1</sup> Annexe 1 : Notes de la JEE.

### → La Convention CNSA

L'UNCCAS a signé une convention avec la CNSA pour déployer, au sein des UDCCAS candidatent, 4 actions en direction des SAAD<sup>2</sup>.

L'UDCCAS 35 s'est positionnée sur 3 d'entre elles et a signé une convention avec l'UNCCAS fin 2019 sur la mise en œuvre des actions suivantes :

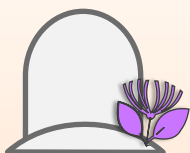
- La démarche qualité
- Les séances d'Analyse de Pratiques Professionnelles (à destination des Intervenants à domicile et des Responsables de SAAD)
- Le DUERP<sup>3</sup>

Chaque SAAD adhérent avait la possibilité de s'engager sur une ou plusieurs de ces 3 actions.

Malheureusement, la crise sanitaire a retardé la mise en œuvre de ces actions qui débiteront finalement en 2021.

### b) Le Département d'Ille-et-Vilaine

#### Charte Départementale pour des Obsèques Dignes et Sépultures Décentes



- Travail préparatoire avec Françoise PIVAUT (1 réunion)
- Rencontre avec PRECOM Obsèques (1 réunion)
- Rédaction Convention de partenariat PRECOM Obsèques avec Françoise PIVAUT (1 réunion)
- Préparation Comité de Suivi (1 réunion)
- Comité de Suivi de la Charte Départementale et signature de la Convention de partenariat avec PRECOM Obsèques (1 réunion)
- Réunion de validation du CR du Comité de Suivi (1 réunion)

#### Accueil Social Inconditionnel de Proximité (ASIP)



- Réunion territoriale sur Roche aux Fées Communauté (3 réunions)
- Réunion territoriale sur Redon Vallons (1 réunion)
- Réunions avec les Chefs de Service Vie Sociale (CVS) (3 réunions)
- Réunions sur la définition des indicateurs ASIP (2 réunions)
- Réunions Guide ASIP (4 réunions)
- Réunions Formation ASIP (3 réunions)

#### Autres thématiques



- Charte du partage de l'information (1 réunion)
- Présentation de la plateforme de mise en relation des BrSa et des employeurs (1 réunion)
- Communication SAAD (1 réunion)
- COPIL rSa le 29/09/2020 et participation de 2 Administrateurs UDCCAS à la CDRI (environ 10 réunions par an)
- Réunion associations de solidarité (2 réunions)
- SDAHGV : Commission Consultative (1 réunion)

<sup>2</sup> SAAD : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile.

<sup>3</sup> DUERP : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.



### c) La Région Bretagne

#### Groupes de Travail Tyss'Âges



- **Parcours vers l'emploi**
  - Copilotage Région Bretagne et Pôle Emploi
  - Réunion le 24/09/2020
- **Communication, connaissances et informations sur les métiers du Domicile**
  - Copilotage Région Bretagne et Département d'Ille-et-Vilaine
- **Prévention des risques professionnels et prévention de la santé des bénéficiaires**
  - Copilotage à définir
- **Organisation des structures**
  - Copilotage à définir

#### Commission Sanitaire et Sociale déléguée du CREFOP



- Réunion le 07/10/2020

#### d) Partenariats et réunions de travail et d'information

Inter-fédération

- Réunion le 30/01/2020
- Réunion le 30/09/2020
- Réunion le 06/10/2020

Table ronde Conseil Départemental de l'Accès aux Droits (CDAD) le 31/01/2020

Assemblée Générale Secours Catholique 35 le 04/02/2020

Réunion des techniciens UDCCAS le 07/02/2020 à Bondy (93)

Inauguration du CDAS de la Roche aux Fées le 10/02/2020

Assises du Transport Solidaire à Nantes le 12/02/2020

Rencontre avec Action Logement le 27/02/2020

Webinaire sur la précarité énergétique le 04/03/2020

Présentation KLESIA le 03/06/2020

Partenariat CNFPT ("Rivières et Forêts") les 18/06/2020, 08/12/2020

Partenariat CNFPT ("Ille, Rance et Mer") le 30/06/2020

Présentation BREIZHGO le 18/06/2020

Présentation Ensembl' Solidar-it le 24/06/2020

Rencontre ARIC le 03/09/2020

Réunion Eco-gestes (EDF Solidarité) organisé par le CCAS de Saint-Aubin-du-Cormier le 12/10/2020

Rencontre Banque Alimentaire Saint-Malo le 21/10//2020

Rencontre CAF 35 le 02/11/2020

Rencontre UDAF 35 le 09/11/2020

Présentation du Crédit Municipal de Nantes (micro-crédit/micro-épargne) le 15/12/2020

Webinaire AGIRC-ARRCO le 18/12/2020



**e) PLAteforme Territoriale d'Observations Sanitaire et Sociale (PLATOSS)**



Réunion avec la DRJSCS le 06/02/2020



Réunion avec le CREAI le 05/11/2020

**f) Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)**



D.D.C.S.P.P.  
Direction Départementale de  
la Cohésion Sociale et de la  
Protection des Populations

**Réunions de Coordination autour de l'aide alimentaire**

- Participants : Banques Alimentaires d'Ille-et-Vilaine (Pacé et Saint-Malo), Secours Populaire 35, Secours Catholique 35, Restos du Coeur 35, Ville de Rennes, Département d'Ille-et-Vilaine, UDCCAS 35
- Réunion le 04/09/2020
- Réunion le 12/11/2020
- Réunion le 03/12/2020

**g) UDCCAS 35 : réunions UDCCAS 35, Rencontres individuelles CCAS/CIAS, gestion de l'association**

**Réunions UDCCAS 35**



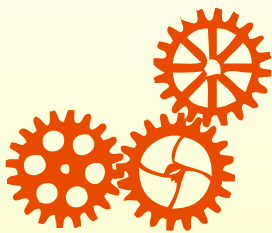
- SAAD
- Groupe de Travail Outils Communs le 10/02/2020
- Visioconférence les 04/11/2020, 23/11/2020, 07/12/2020
- ABS le 13/11/2020
- Travailleurs Sociaux CCAS/CIAS le 26/11/2020

**Rencontres et échanges individuels avec les adhérents**



- CCAS de Vitré le 18/02/2021
- CCAS de Bain-de-Bretagne le 20/02/2020
- CCAS de Vern-sur-Seiche le 27/02/2020
- CCAS de Betton le 29/06/2020
- CCAS de Miniac-Morvan le 06/07/2020
- CCAS de Chartres-de-Bretagne le 27/08/2020
- CCAS de Cancale et Saint-Méloir-des-Ondes le 30/10/2020
- CCAS de Pacé le 03/11/2020
- CCAS de Saint-Jacques-de-la-Lande le 04/11/2020
- CCAS de Bourgbarré le 06/11/2020 (non adhérent)
- CCAS de Bruz le 10/11/2020
- CCAS d'Ercé-en-Lamée le 16/11/2020 (non-adhérent)

**Gestion administrative et financière de l'UDCCAS 35**



- Rencontre CER France le 20/02/2020
- Visioconférence avec CER France les 28/05/2020 et 12/11/2020
- Préparation de l'Assemblée Générale le 29/06/2020
- Visite salle pour Assemblée Générale (Cesson-Sévigné) le 11/09/2020
- Visite nouveau Bureau UDCCAS 35 le 28/09/2020
- Déménagement Bureau Vitré début mai 2020
- Déménagement Bureau à Retiers le 09/10/2020
- Réunion #1 Révision des Statuts UDCCAS 35 le 14/12/2020

### **2.3. L'activité UDCCAS 35 au cœur de la crise sanitaire COVID-19**

L'année 2020 a été une année très particulière et intensive, un point spécifique à l'action de l'UDCCAS 35 dans le cadre de la crise sanitaire COVID était incontournable.

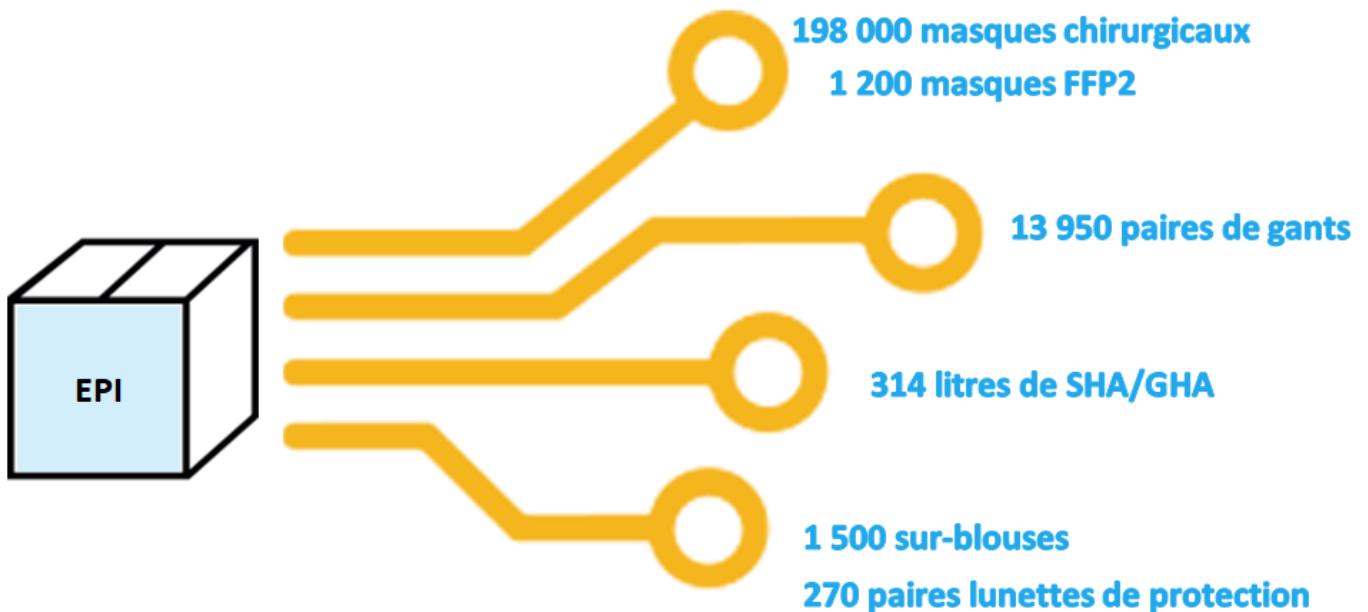
En effet, l'UDCCAS 35 s'est adaptée au besoin et à la demande dès le début du premier confinement le 17 mars 2020.

#### ***a) Préparation et délivrance des dotations d'Equipements de Protection Individuelle (EPI)<sup>4</sup>***

L'UDCCAS 35 a réparti et distribué différents EPI financés par l'ARS et le Département d'Ille-et-Vilaine. 29 SAAD publics ont été régulièrement dotés en EPI entre mars et octobre 2020.

En tout, la Coordinatrice UDCCAS 35 a préparé et livré des dotations de masques, Solution Hydro-alcoolique, surblouses, etc. à 13 reprises et a parcouru 3 000 kilomètres pour livrer ces équipements aux SAAD publics (adhérents mais également non adhérents) sur tout le département d'Ille-et-Vilaine.

**Au total, ont été distribué par le biais de l'UDCCAS 35 :**



<sup>4</sup> Annexe 2 : film préparation des kits COVID-19 et préparation des dotations d'EPI.

1



Réception des dotations d'EPI arbitrées par l'ARS et le Département d'Ille-et-Vilaine en direction des SAAD et SSIAD.

Répartition de la dotation reçue entre les 4 fédérations et unions du domicile d'Ille-et-Vilaine (AEDOM, ADMR 35, UDCCAS 35 et UNA Bretagne).

2







**Répartition des dotations pour chacun des SAAD publics (29 services répartis sur toute l'Ille-et-Vilaine)**



4



**Préparation des tournées par secteur géographique**

5



**3 000 km parcourus pour la livraison des EPI aux SAAD entre mars et octobre 2020**

**Chargement des tournées par secteur géographique et livraison des dotations d'EPI dans les SAAD ou dans un CCAS relais (Mesnil-Roc'h pour les SAAD du Nord du département)**

## ***b) Communication et outils réalisés et transmis durant la crise sanitaire***

L'UDCCAS 35 a été le relais de la communication institutionnelle auprès des adhérents, des non-adhérents à titre exceptionnel et auprès des partenaires entre le 17 mars et la fin août 2020..

L'Union a également contacté les adhérents et non-adhérents afin de connaître leurs besoins et leurs organisations durant le premier confinement.

### **Création d'outils**

- Guide d'entretien dans le cadre de la veille sociale
- Gestes barrières à destination des intervenants à domicile et des bénéficiaires
- Rédaction, diffusion et traitement du questionnaire "Premier bilan crise sanitaire COVID-19" diffusé aux CCAS/CIAS à l'été 2020.
- Répertoire de l'Aide Alimentaire Breillien (RAAB), finalisé à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2021

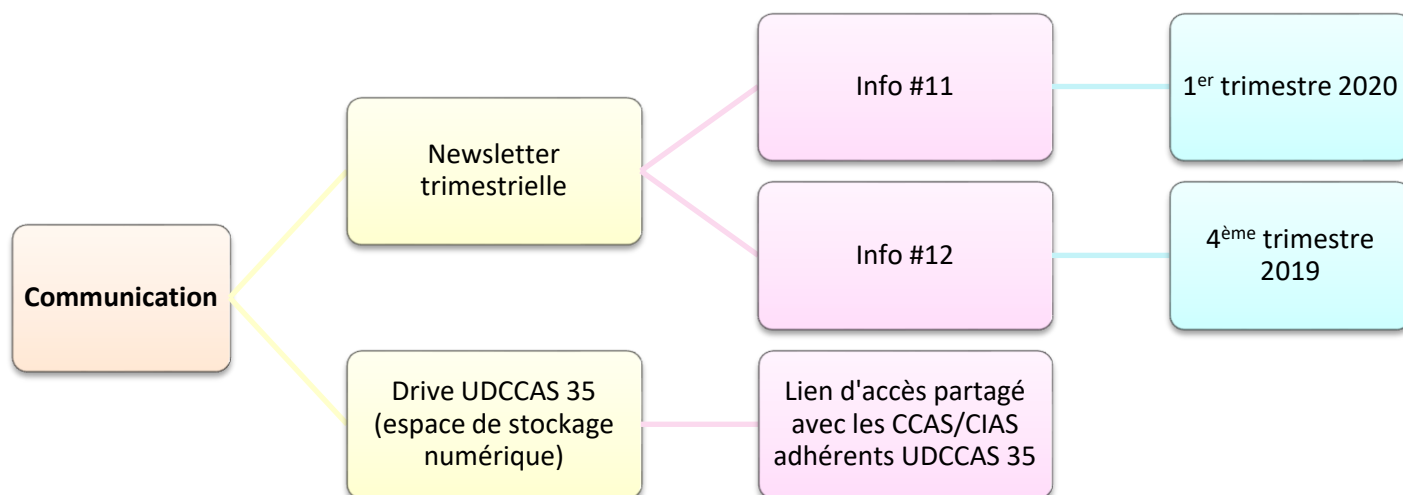
### **Liens ARS**

- Audioconférences / visioconférences hebdomadaires ARS / Fédérations et Unions médico-sociales
- Audioconférence ARS et CD 35 dans le cadre de la mise en place des tests RT-PCR dans les SAAD, le 04/06/2020
- Relai des interrogations des SAAD à la cellule "ARS Crise"
- Audioconférence avec la DD35 ARS au sujet du manque de professionnels en établissement.

### **Département d'Ille-et-Vilaine et Préfecture**

- Réunion pilotée par le Département d'Ille-et-Vilaine dans le cadre de la communication sur les métiers du Domicile le 25/08/2020
- Audioconférence avec le Département d'Ille-et-Vilaine pour faire un point de situation au sujet des SAAD le 09/06/2020
- Echanges et relais d'information au sujet des colonies apprenantes (été 2020)
- Réunion CTAI/CLAI pilotée par la Préfecture le 12/05/2020
- Réunion Personnes vulnérables pilotée par la Préfecture le 15/05/2020
- Réunion pilotée par la DDCSPP sur les impacts de la crise sur le logement le 16/06/2020

## 2.4 Communication



### *a) Drive UDCCAS 35*

Le Drive UDCCAS 35 est à disposition des CCAS/CIAS adhérents. En 2020, deux dossiers ont été créés :

- Le Dossier "COVID-19"
- Le Dossier "Élections municipales et renouvellement des CCAS/CIAS"

## b) Newsletter trimestrielle

Depuis l'été 2017, l'UDCCAS 35 publie une newsletter trimestrielle, adressée à tous les adhérents par e-mail. En 2020, au vu du contexte très particulier, l'UDCCAS 35 n'a pu produire que deux newsletters : celles des 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres 2020.

i NFO # 11

Janvier - Février - Mars 2020

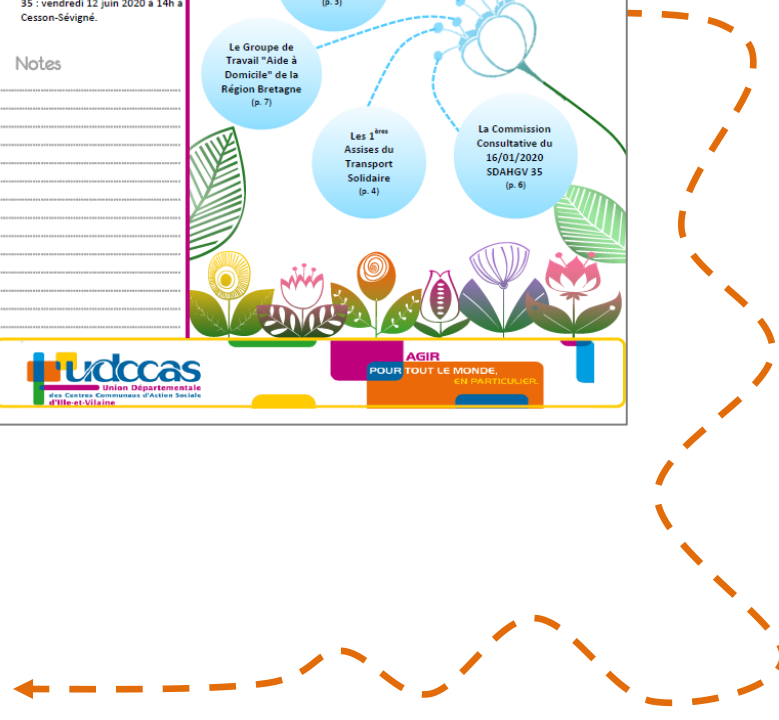
**AGENDA**

- ⇒ Réunion du Groupe de Travail Outils Communs (SAAD) : lundi 10 février 2020 à 14h à Mordelles (CIAS à l'Ouest de Rennes).
- ⇒ Réunion de Bureau et Conseil d'Administration UDCCAS 35 : vendredi 06 mars 2020 à 14h30 à Vitré.
- ⇒ Réunion entre Travailleurs Sociaux de CCAS/CIAS : jeudi 26 mars 2020 à 14h30 à Cesson-Sévigné.
- ⇒ Assemblée Générale UDCCAS 35 : vendredi 12 juin 2020 à 14h à Cesson-Sévigné.

Notes

# Sommaire

- ABS : point d'étape sur l'outil PLATOSS (p. 2)
- Infos & Actus (p. 4)
- Le 2<sup>ème</sup> Forum SDAASP (p. 5)
- Les temps d'informations du CDAD (p. 3)
- Le Groupe de Travail "Aide à Domicile" de la Région Bretagne (p. 7)
- Les 1<sup>ères</sup> Assises du Transport Solidaire (p. 4)
- La Commission Consultative du 16/01/2020 SDAHGV 35 (p. 4)



i NFO # 12

Octobre - Novembre - Décembre 2020

**AGENDA**

- ⇒ Réunion ABS en visioconférence : vendredi 13 novembre 2020 à 10h.
- ⇒ Réunion SAAD Télégestion (groupement de commande 2015-2016) en visioconférence : lundi 23 novembre 2020 à 14h.
- ⇒ Réunion Travailleurs Sociaux en CCAS/CIAS en visioconférence : jeudi 26 novembre 2020 à 10h.
- ⇒ Réunion de Bureau UDCCAS 35 à Retiers : mardi 1<sup>er</sup> décembre 2020 à 14h30 à Retiers.
- ⇒ Réunion de Conseil d'Administration UDCCAS 35 : jeudi 07 janvier 2021 à 14h30.

# Sommaire

Edito de la Présidente UDCCAS 35  
Les newsletters UDCCAS 35 sont de retour  
AG UDCCAS : nouveau mandat, nouvelle équipe!  
Informations UDCCAS 35

28<sup>ème</sup> Comité de Suivi de la Charte Départementale pour des obsèques dignes et sépultures décentes  
Les travaux avec la Région Bretagne  
Infos & actus  
Appels à projet et à candidature





Siège Social

12, rue Pasteur

35240 Retiers

06 38 04 73 08

[udccas35@gmail.com](mailto:udccas35@gmail.com)

**Journée d'Echanges d'Expériences (JEE) en Territoire**  
**Thématique : Insertion Professionnelle et Retour à l'Emploi**

**Mardi 14 janvier 2020 - de 09h à 13h**  
EPI Condorcet à Saint-Jacques-de-la-Lande



**Introduction**

**Mot d'accueil par Nelly LECHAPLAIN (Élue en charge de l'emploi et de l'insertion professionnelle à Saint-Jacques-de-la-Lande)**

Saint-Jacques-de-la-Lande est une commune Brétilienne (département d'Ille-et-Vilaine) qui compte environ 12 800 habitants. Saint-Jacques-de-la-Lande est limitrophe à la ville de Rennes et compte des territoires "Politique de la Ville". Comme beaucoup d'autres territoires, le nombre de familles monoparentales ne cesse d'augmenter.





Le CCAS de Saint-Jacques-de-la-Lande compte parmi ses services le PAE (Point Accueil Emploi) et a mis en place un dispositif dénommé le J.A.S :

*Le **J.A.S**, ou **Jacquolandins de l'Action Solidaire**, est un réseau composé d'habitants de la ville proposant leurs services pour des visites de convivialité ainsi que des animations au plus près des habitants.*

*Des bénévoles se déplacent chez les personnes qui en font la demande, pour partager un moment convivial. Leurs actions sont diverses et variées. Cela va, en effet, de la simple visite pour converser, à de la lecture, des jeux de société ou encore des balades à proximité du domicile.*

*Ce dispositif vient en complément des visites d'aides à domicile, de personnels soignant, des familles. Le J.A.S ne se substituant pas à ces derniers, c'est un petit plus pour se sentir moins seul(e) !*

*De plus, le J.A.S, situé au sein du CCAS, est soutenu par de nombreux partenaires comme les bailleurs sociaux, le CLIC Alliéâges, l'ASSIA, le Centre Social de la Lande et divers professionnels intervenant sur le territoire. Ces derniers se réunissant régulièrement pour mettre en place des actions et des animations pour les habitants.*

*Ce réseau bénévole conçu pour les personnes en situation d'isolement relationnel et/ou géographique, concerne les habitants de tout âge et de tous horizons.*



### Programme de la matinée

Les JEE sont initiées et organisées par le service "La fabrique des CCAS/CIAS" de l'UNCCAS (auparavant ce service se dénommait "innovation"). Ce service est composé de 4 personnes et a établi un recueil des initiatives des CCAS/CIAS à partir de septembre 2018.

Suite à ce recueil d'initiatives, le service s'est rendu compte que bon nombre de CCAS/CIAS mettaient en place des actions/dispositifs autour de l'insertion professionnelle et du retour à l'emploi. La question soulevée par le service a été pourquoi ? Car il existe différentes structures et institutions œuvrant dans ce champ.

La Fabrique s'est donc saisie de cette question en l'orientant sur le thème des ateliers/chantiers d'insertion et a :

- ⇒ Publié un recueil d'expériences (benchmark) avec différents témoignages de CCAS/CIAS
- ⇒ Rédigé des fiches d'expériences mises à disposition sur le site de l'UNCCAS

L'objectif était double :

- D'une part, découvrir et faire découvrir des actions innovantes portées par des CCAS/CIAS
- D'autre part, proposer des livrables *via* des fiches d'expérience au sein de la "boîte à outils" du site internet de l'UNCCAS

Lors de la matinée du 14 janvier 2020, 2 CCAS ont témoigné (3 témoignages étaient prévus).

### Tour de table

**Anne CHARLOT** (Vice-Présidente du CCAS de Vitré (18 000 hab.) et Présidente de l'UDCCAS 35) : Vitré Communauté (EPCI de 46 communes et environ 80 000 hab.) a une délégation rSa du Département 35, il y a donc une coopération avec le pôle social du CCAS de Vitré et le service Insertion de Vitré Communauté. En effet, il existe des intérêts communs dans l'accompagnement des B-rSa<sup>1</sup> particulièrement en ce qui concerne les actions connexes pour les bénéficiaires (santé, bien-être, alimentation, etc.)

**Edwige RENAULT** (Directrice du CCAS de Saint-Lô (20 000 hab.)) et **Bertrand FAUDEMÉR** (Responsable du service PASTEL au CCAS de Saint-Lô) :

Le service PASTEL – qui est présenté plus loin – a été lancé il y a 30 ans (date de création 1989) et est porté par le CCAS de Saint-Lô.

**Viviane GUEVEL** (Adjointe en charge des seniors et personnes âgées à La Chapelle-sur-Erdre (19 600 hab.) et **Isabelle VERDON** (Agent du Pôle Solidarité au CCAS de la Chapelle-sur-Erdre). Le CCAS de La Chapelle-sur-Erdre travaille sur l'insertion et l'emploi via des contrats d'insertion (contrats aidés), un chantier d'insertion, des partenariats avec différents opérateurs (comme Pôle Emploi, la Mission Locale), et organise un Forum Emploi tous les 2 ans regroupant 30 exposants.

**Anne PINEAU** (Elue et membre du CCAS de Saint-Médard-sur-Ille (1 350 hab.)) : le CCAS met en place peu d'actions dans domaine de l'insertion professionnelle, seules des permanences "emploi" ont été mises en place. Le frein/nœud principal est l'accompagnement des personnes, même s'il s'agit de public autonome (pour certains), il y a un besoin d'accompagnement. Le degré d'intensité de l'accompagnement sera en fonction du besoin et de l'autonomie de la personne. L'objectif pour le CCAS est d'étoffer l'équipe de bénévoles. Il est également important d'entretenir le partenariat. Le CCAS axe également son action autour de l'accompagnement des personnes âgées isolées en milieu rural (dans le cadre d'un projet de ZAC<sup>2</sup>, un village seniors est envisagé en s'inspirant de l'expérience de Quebriac (35)).

**Martine DOUDARD** (Vice-présidente du CCAS de Betton et Administrateur de l'UDCCAS 35). Le CCAS de Betton est situé dans les mêmes locaux que le PAE. La volonté politique était de regrouper le CCAS et le PAE sur un même lieu ainsi que toutes les permanences d'action sociale. Le regroupement de plusieurs structures dans un même lieu est très positif et apprécié à la fois par les professionnels et par les usagers. Cette proximité a permis de développer un lien fort interprofessionnel.

**Justine LOSSOUARN** (Responsable du CCAS de Montfort-sur-Meu (environ 7 000 hab.)). Le CCAS travaille en étroite collaboration avec le PAE, la Mission Locale, etc.

**Corinne CHEVRIER** (Responsable du CCAS de Vern-sur-Seiche). A Vern-sur-Seiche, il y a beaucoup de petites structures avec peu de personnel, mais il y a un bon le partenariat, par le biais duquel des actions transverses sont mises en place. Une des problématiques principales sont les personnes en

<sup>1</sup> B-rSa : Bénéficiaires du rSa.

<sup>2</sup> ZAC : Zone d'Aménagement Concerté.

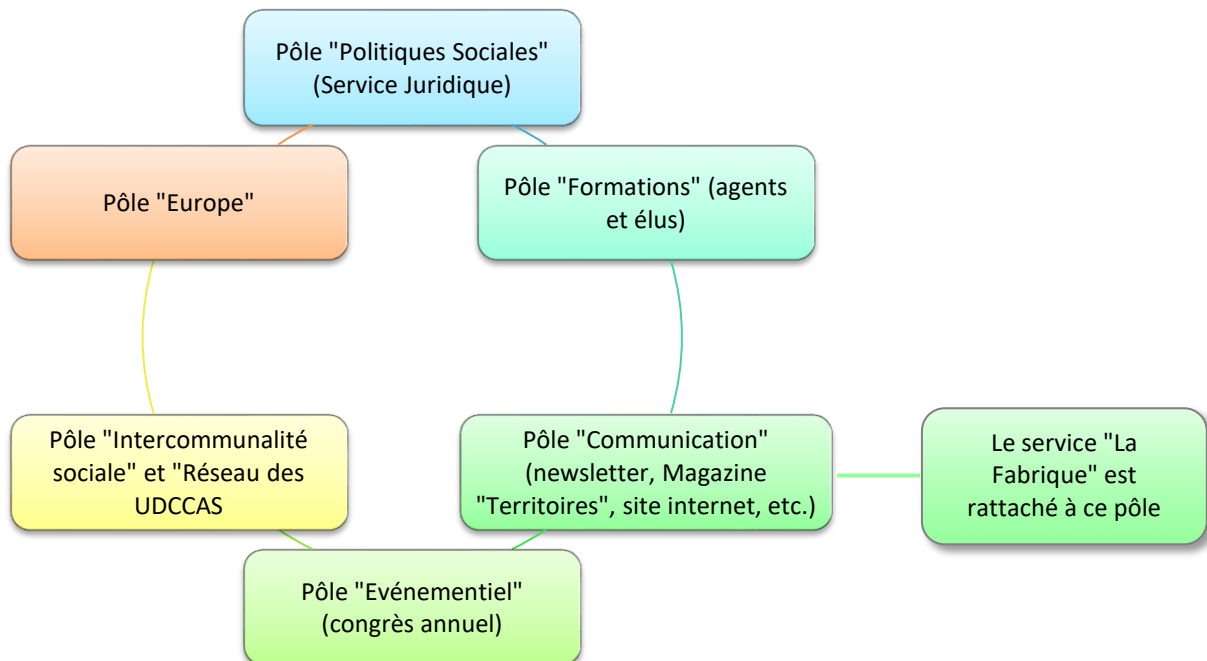
grande précarité ayant d'importantes difficultés d'insertion sociale. La volonté politique depuis plusieurs années est de regrouper les structures sur un même lieu.

(Chef du service ULIS (Unité de Liens et d'Insertion Sociale) au CCAS de Brest).

**Oanell PERRET** (Chargée d'accompagnement Insertion Professionnelle des Gens du Voyage bénéficiaires du rSa (domiciliés avenue Gros Malhon) au GIP AGV 35). Le Département 35 travaille avec ses partenaires sur un nouveau SDAGV 35<sup>3</sup>, pour le GIP AGV 35, l'objectif est de rédiger des fiches-actions sur l'insertion professionnelle.

**Nelly CABELDUC** (Chargée de développement et chargée du partenariat au GIP AGV 35).

## I – Présentation des services de l'UNCCAS



La Fabrique des CCAS/CIAS, c'est :

- Un catalyseur d'expériences
- Des outils techniques et des financements

Les CCAS/CIAS ont une expertise d'action sociale locale, le rôle du service est révéler cette expertise par le biais d'outils (fiche d'expérience, journées d'échanges d'expériences, etc.). L'objectif est de diffuser et valoriser les initiatives (contact : Stéphanie COURTOIS : [scourtois@unccas.org](mailto:scourtois@unccas.org))

L'UNCCAS a un partenariat avec la Fondation Bruneau. Chaque année des appels à projet sont proposés. En 2020, les dossiers doivent être déposés entre juin et septembre 2020 (le comité se réunit en novembre 2020).

<sup>3</sup> SDAGV 35 : Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage en Ille-et-Vilaine.

## I – CCAS de Brest : le projet ULIS

### Unité de Liens et d'Insertion Sociale

Brest compte environ 140 000 hab. et est situé sur une métropole comptant environ 210 000 hab. et regroupant 8 communes.

Le CCAS de Brest est divisé en 2 secteurs d'activité :

- Bien vieillir
- Intervention sociale (CHRS, pension de famille, accueil de jour pour les personnes à la rue, projet social Gens du Voyage, parc de logements sociaux, accueil et accompagnement de personnes sans résidence stable, le CCAS est également référent social des personnes isolées (ménage sans enfant)

Le CCAS de Brest a développé un projet d'Unité de Liens et d'insertion Sociale (ULIS) depuis 2012. L'idée est de proposer des chantiers de Mises En Situation Professionnelle (MESP).

Le projet ULIS a été mis en œuvre suite à un constat partagé des professionnels de l'accompagnement. En effet, certaines personnes accompagnées plaçaient l'emploi en élément charnière et rendaient l'emploi (l'absence d'emploi) responsable de tous leurs maux :

*"Si j'avais un emploi, j'aurais un logement et je n'aurais plus de problèmes..."*

Les travailleurs sociaux ont donc constaté que cette vision embolisait l'accompagnement.

Le travailleur social doit évaluer l'éloignement de la personne par rapport à l'emploi. De plus, la question de la rémunération est importante et centrale pour les personnes.

Le choix s'est porté sur un cadre se rapprochant de la démarche classique de l'emploi. Les personnes sont sollicitées 4 demi-journées/semaine pour réaliser des travaux de rénovation/entretien de bâtiments.

Il a été également décidé de rémunérer (au même titre que le travail effectif) les temps connexes : bilan de santé, pose-chantier (temps de débriefing collectif avec un psychologue du CCAS, etc.), bilan de fin de chantier (avec l'encadrant technique). Les personnes sont rémunérées sur la base du SMIC horaire.

Le CCAS est en partenariat et lien étroit avec les associations. Cette expérience salariale est souhaitée à bas seuil d'exigence.

Les personnes peuvent participer à des travaux de rénovation/entretien de bâtiments, des travaux à la recyclerie.

#### Les moyens :

L'encadrant technique, qui est assimilé à un chef d'équipe et qui est rattaché à une structure d'insertion, par exemple : les Compagnons Bâtisseurs (la structure facture le travail d'encadrement).

Le travail avec la recyclerie (travaux spécifiques à la recyclerie ou collecte).

Le CCAS n'est pas l'employeur, l'employeur est le SATO RELAIS (association intermédiaire reconnue comme chantier d'insertion) et s'occupe de la gestion RH, de la gestion budgétaire (demandes de financements/subventions).

#### Le financement :

- Département 29 (8 000 €)
- Brest Métropole (2 000 €)
- Ville de Brest via le contrat de ville (2 000€)
- CCAS de Brest (3 000 €)

Le CCAS organise 3 à 4 chantiers / an (pour un coût total annuel de 15 000 €), la part la plus importante du budget et celle des RH).

Certaines prestations sont facturées (partenariat de clientèle) au donneur d'ordre.

#### Le coût total :

Pour 3 chantiers sur une année, le coût est de 22 000 € (2 100€ facturés par les Compagnons Bâtisseurs ; 2 400 € facturé par la Recyclerie et 2 100 € pour l'encadrement)

#### Le public :

Soit le public est orienté par les services du Département 29, soit les personnes sont suivies par le CCAS. Les personnes ciblées sont celles très éloignées de l'emploi, le chantier doit aider à la prise de conscience.

Depuis quelques années, il y a de plus en plus de jeunes en rupture de parcours. L'objectif est de relier le jeune à un parcours.

Depuis 2012, 22 chantiers ont été mis en place, environ 100 personnes ont été mobilisées (85% d'hommes et 15% de femmes ; 31% de personnes sans ressource ; 43% de personnes au rSa le sont depuis plus de 5 ans ; 30% de jeunes de moins de 26 ans).

Pour les travailleurs sociaux, ULIS est un outil qui peut avoir un effet positif sur le parcours, et peut être un vecteur de reprise de confiance en soi. L'objectif est également d'évaluer les capacités de la personne.

La durée du chantier est de 4 semaines.

#### Les perspectives :

- Une approche plus globale de l'insertion socio-professionnelle
- Des nouvelles formes de MESP (Mises En Situation Professionnelle), car parfois 4 semaines de travail est trop court. Il est envisagé – plus particulièrement pour le public des jeunes de moins de 26 ans – des MESP dans un restaurant associatif et solidaire "la Cantoche".
- Varier les chantiers

ULIS se veut être un dispositif peu cloisonné, souple, avec la possibilité de revenir pour les personnes.

Une problématique persistante est celle du trop peu de solution d'emploi pour les personnes ayant des troubles psychiques.

80% personnes qui postulent sont retenues.

Impact des refus chez les personnes peut être important, il est donc nécessaire de bien accompagner la compréhension du refus.

#### **La temporalité :**

Si un chantier débute au 1<sup>er</sup> mars, le coordinateur informe fin janvier/début février le département et le CCAS du prochain chantier.

10 jours avant le début du chantier, les travailleurs sociaux contactent les personnes.

1 semaine avant le début du chantier, le contrat est signé, les vêtements de travail sont récupérés...

Le CCAS porte une attention particulière à l'équilibre et la mixité du groupe.

La mobilité n'est pour l'heure pas identifiée comme une problématique, même s'il est rare que les personnes aient un véhicule, elles ont les ressources suffisantes pour utiliser les transports en commun.

#### **Le mode de décisions et d'orientations :**

Un COPIL se réunit une fois par an pour faire le bilan annuel. Le COPIL est composé d'élus et de techniciens : VP du CCAS, de l'élus à l'insertion et l'économie, le Département 29, le SATO RELAIS, le CCAS.

Un COTECH a également été mis en place pour adapter l'action au fil de l'eau, le COTECH réunit des professionnels de différents services.

L'évaluation du dispositif :

67% des personnes ont continué leur insertion professionnelle, *via* une entrée en formation, un accès à l'emploi, une orientation en chantiers d'insertion.

L'objectif est de plus travailler autour du soin et de la santé (et en particulier autour des questions d'addictions).

7% des bilans MESP sont insatisfaisants.

La coordination du suivi des MESP représente environ 10 à 15% d'un ETP.



**CCAS de Saint-Lô : le service PASTEL pour l'insertion socio-professionnelle**  
**Prévention, Accompagnement, Soutien Technique et Educatif par le Logement**

Saint-Lô compte environ 20 000 hab. et fait partie du Département de la Manche qui compte 500 000 hab.

Le CCAS de Saint-Lô a réalisé son ABS<sup>4</sup> :

- 54% des habitants vivent seuls et parmi eux, 45% sont des femmes
- 38% de familles monoparentales
- 27% ont 60 ans et plus
- 38% sont locataires du parc social
- Le taux de chômage est bas : 5,5%
- Le taux d'activité des femmes est de 67% et 73% pour les hommes
- 44% des personnes occupent un emploi qualifié et 22% un emploi non qualifié
- 25% des 20-24 ans ont un emploi stable
- Le 1<sup>er</sup> secteur d'emploi est l'administration, l'enseignement, la santé (CH) et l'action sociale (représente 56% des emplois sur Saint-Lô)
- Le 2<sup>ème</sup> secteur d'emploi est le commerce, la réparation automobile
- 13% des habitants vivent sous le seuil de pauvreté



### Le Service PASTEL

Le Service PASTEL a été créé au début des années 80 dans le cadre de la réhabilitation de logements (quartier) et du relogement des personnes.

Les habitants ont fait des dons de mobilier pour les personnes relogées.

### Les objectifs des chantiers d'insertion :

- Travailler à l'employabilité,
- Valoriser les compétences,
- Respecter le rythme de la personne,
- Proposer un parcours personnalisé : la structure s'adapte à la personne (et non l'inverse), Groupe de 6-12 personnes (le collectif est important pour développer l'entraide / la pair-aidance).

<sup>4</sup> ABS : Analyse des Besoins Sociaux.



Le secrétariat des chantiers d'insertion est le poste d'une personne en chantier d'insertion.

### Le budget (coût) :

462 000€ (dont 385 000€ de masse salariale)

Coût pour le CCAS : 122 000 € (soit un peu plus d'un quart)

### L'accompagnement socio-professionnelle :

L'orientation des personnes est faite par les prescripteurs : Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale etc.

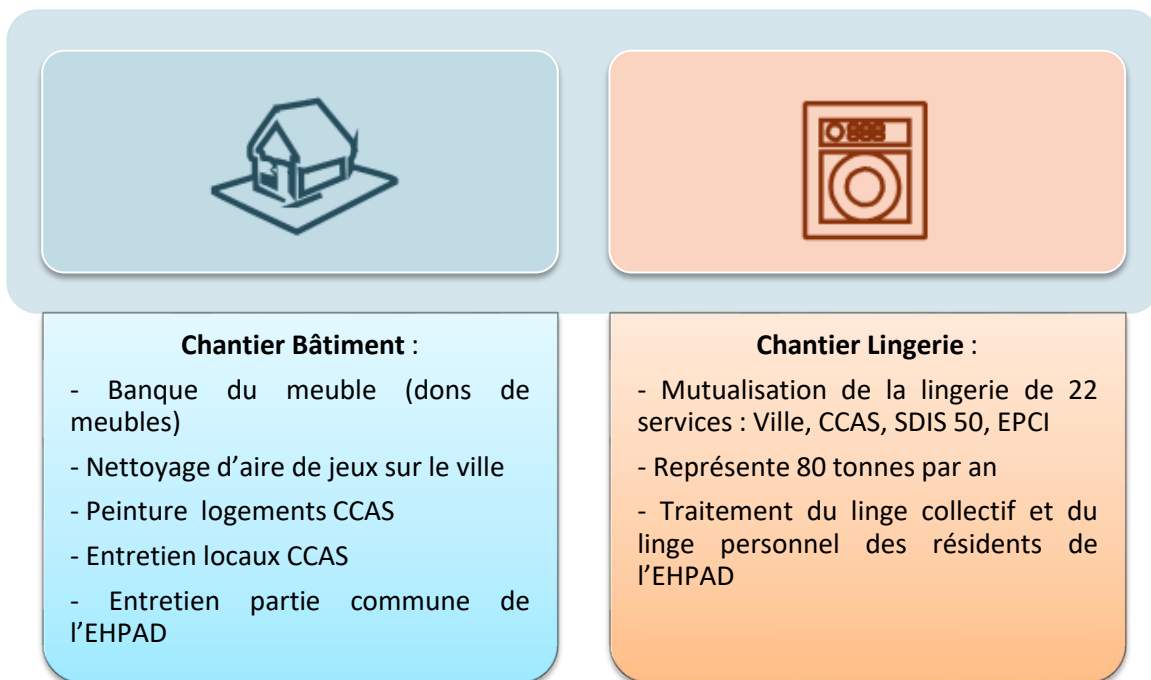
L'entretien est réalisé en binôme (conseillère en insertion et chef de service)

Les contrats vont de 4 mois à 24 mois.

Il est important de bien cibler et clarifier les objectifs, il est nécessaire de fixer des objectifs réalisables. L'expérience en chantier d'insertion doit permettre une meilleure adéquation entre la réalité et ce que la personne pense être en capacité de faire.

La mobilité peut être problématique.

### Plusieurs chantiers d'insertion :



Il est possible de mettre en place des formations en lien avec le projet de la personne (formations courtes *via* le GRETA par exemple). Des formations collectives sont également proposées comme les 1<sup>er</sup> secours, le budget (via le jeu "Dilemme"<sup>5</sup> de l'association Crésus).

Les chantiers d'insertion du CCAS de Saint-Lô possèdent des critères et des objectifs imposés (financement FSE) : sortie positive (formation de plus de 6 mois ou emploi) ; sortie dynamique et sortie anticipée.

<sup>5</sup> <https://www.dilemme.org/fr/>

Les contrats en chantier d'insertion peuvent être renouvelés de mois en mois jusqu'à 24 mois (durée maximale).

La réussite est pleine et entière quand il y a une bonne relation partenariale. Le réseau partenarial du CCAS est étendu et varié (exemple : liens avec l'Association "Sphère" qui propose une aide au permis de conduire (à l'instar de l'association "Inservolant" dans le 35)

Afin de séduire un maximum de personnes il est primordial que les supports (chantiers d'insertion) soient attractifs. Le CCAS de Saint-Lô propose donc 2 supports d'insertion historique (la lingerie et le bâtiment) et un 3<sup>ème</sup> chantier d'insertion qui est la ressourcerie.

Il est également important de veiller à la mixité des publics : personnes ayant une RQTH, des jeunes, des bénéficiaires du rSa, des chômeurs longue durée, etc.

Le CCAS développe des actions connexes aux chantiers d'insertion, en effet, le CCAS porte des formations collectives en complément des formations de droit commun (par exemple : gestes et postures) ; le CCAS propose des ateliers avec une socio-esthéticienne qui permet de travailler sur l'estime de soi ; des visites d'entreprises sont organisées permettant une connaissance réciproque personnes/entreprises.

Les chantiers d'insertion sont considérés comme un outil, un élément du parcours et pas une fin de l'accompagnement.

Le CCAS met en avant une approche d'accompagnement global.

L'objectif est d'éviter les ruptures de parcours et bien identifier les institutions. En effet, le passage d'une personne d'une dynamique institutionnelle à une autre peut engendrer des ruptures dans son parcours. Par exemple : un bénéficiaire du rSa a identifié son référent rSa, si la personne s'engage dans un chantier d'insertion pendant 24 mois, cette expérience lui ouvrira des droits au chômage, ce qui entraînera un changement de référent (rSa => Pôle Emploi). Le changement peut entraîner une rupture dans le parcours de la personne.

Le CCAS de Saint-Lô travaille et est vigilant sur la dynamique de groupe qui est fragile lorsqu'il y a des entrées et sorties régulièrement.

#### **Les freins et difficultés :**

Le CCAS souligne la lourdeur et les délais concernant le FSE.

Le CCAS souligne également les difficultés pour une structure publique de gérer des contrats de droit privé.

Sur la région, et sur la cinquantaine de chantiers d'insertion Chantier, seul un chantier est géré par un organisme public (le CCAS de Saint-Lô), la grande majorité est gérée par des associations.